

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

92220 Bagneux

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :

	REMONTÉE DE NAPPE	 sur ma commune : EXISTANT
	SÉISME	 sur ma commune : FAIBLE
	MOUVEMENTS DE TERRAIN	 sur ma commune : EXISTANT
	RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	 sur ma commune : IMPORTANT
	RADON	 sur ma commune : FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :

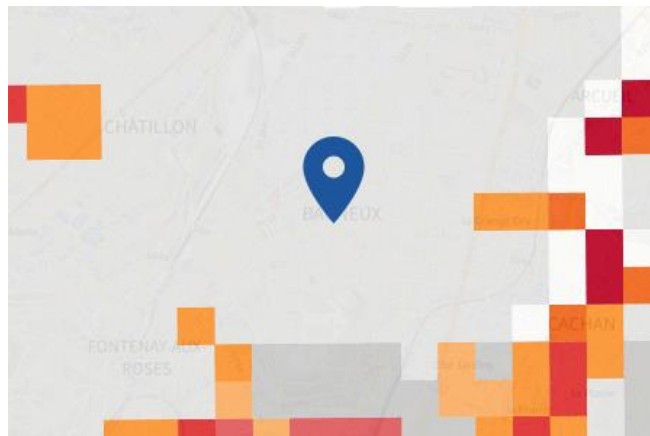
	CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	 sur ma commune : CONCERNÉ
	NUCLÉAIRE	 sur ma commune : CONCERNÉ
	POLLUTION DES SOLS	 sur ma commune : CONCERNÉ

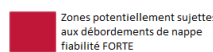
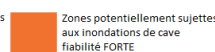
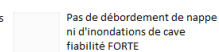
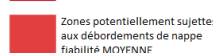
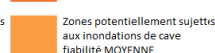
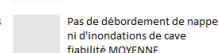
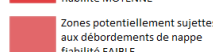
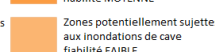
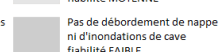
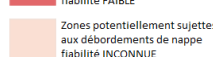
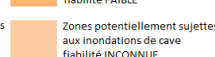
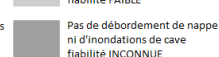
Risque de remontées de nappe sur Bagneux

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

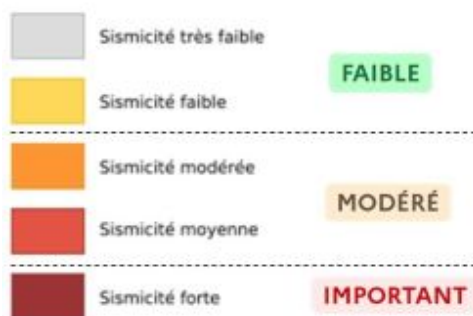
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Bagneux

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Bagneux

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

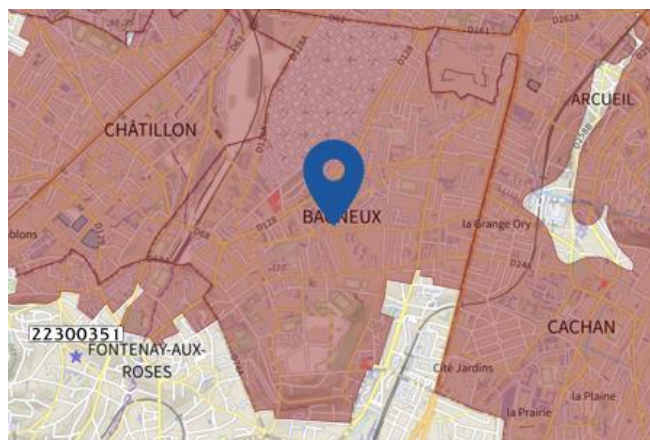
Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Pour les départements 78, 91, 95 ainsi que Paris-Petite couronne les données cavités ne sont pas présentées sur le portail Géorisques. Nous vous invitons, si vous souhaitez plus d'information pour ces zones géographiques, à consulter les sites suivants :

- Paris petite couronne : [https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-les-sous-sols-2317/](https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-les-sous-sols-2317)
- Départements 78,91,95 : www.igc-versailles.fr/

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :



PPRN : R111.3 sur la commune Bagneux

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé R111.3 sur la commune Bagneux a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 31/07/1984

Date d'approbation : 07/08/1985

Le PPR couvre les aléas suivant :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM92

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Tassements différentiels

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

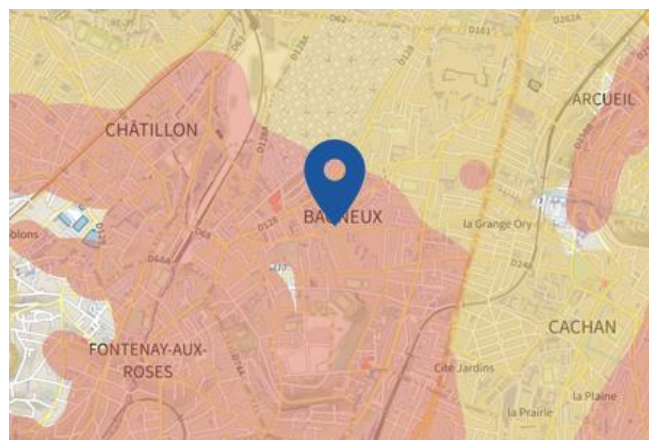
Risque de mouvements de terrain sur Bagneux

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de retrait gonflement des argiles sur Bagneux

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

8 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2112080A	Sécheresse	01/07/2020	07/05/2021
INTE1917051A	Sécheresse	01/07/2018	17/07/2019
IOCE0804637A	Sécheresse	01/07/2005	22/02/2008
IOCE0804637A	Sécheresse	01/01/2005	22/02/2008
INTE0400656A	Sécheresse	01/07/2003	26/08/2004
INTE0000771A	Sécheresse	01/09/1997	29/12/2000
INTE9700395A	Sécheresse	01/10/1990	11/10/1997
INTE9200181A	Sécheresse	01/05/1989	03/04/1992

Risque radon sur Bagneux

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

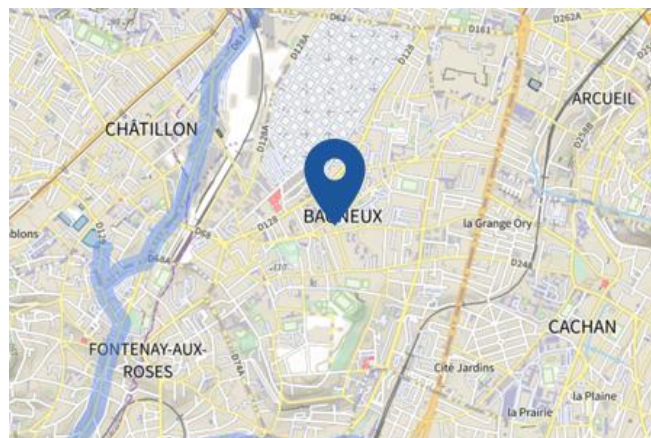
Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Bagneux

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

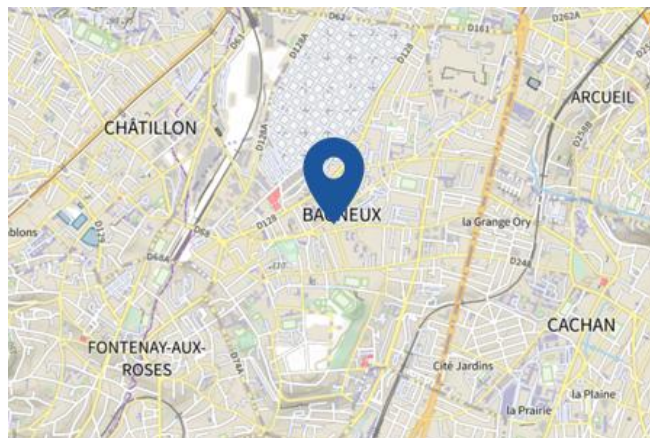
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque d'accident nucléaire à proximité sur Bagneux

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations nucléaires de base (INB) sont des installations qui, de par leur nature ou en raison de la quantité ou de l'activité des substances radioactives qu'elles contiennent, sont soumises à des dispositions particulières en vue de protéger les personnes et l'environnement.



-  Centrale nucléaire de production d'électricité
-  Centrale nucléaire de production d'électricité avec risque iode
-  Gestion des déchets radioactifs
-  Gestion des déchets radioactifs avec risque iode
-  Cycle du combustible
-  Cycle du combustible avec risque iode
-  Activités de recherche
-  Activités de recherche avec risque iode
-  Installation en démantèlement
-  Installation en démantèlement avec risque iode
-  Autres activités industrielles

Informations détaillées :



Campagne iode 2024 et 2025 :

Cette mise à disposition concerne l'ensemble des personnes résidant ou travaillant dans la zone du PPI de l'installation nucléaire, sauf pour les centrales nucléaires EDF où la mise à disposition est limitée à 10km autour de celles-ci. Lien vers le site [santé.fr](https://www.santé.fr).

Le tableau ci-dessous répertorie les installations nucléaires de base à proximité

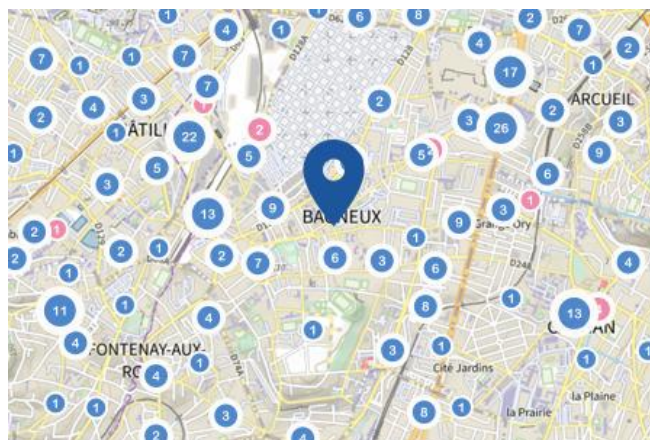
2 installation(s) nucléaire(s) à proximité

Nom de l'installation	Commune	Exploitant	Risque iode
Procédé	FONTENAY-AUX-ROSES	CEA	Non
Support	FONTENAY-AUX-ROSES	CEA	Non

Risque de pollution des sols sur Bagneux

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000327201	RELAIS DE BAGNEUX	Clôturée
SSP040010601	RATP Césation d'activité	En cours
SSP000006301	STATION-SERVICE ELF RELAIS DE BAGNEUX	En cours

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

114 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3888844	Atelier et dépôt de matériel roulant	Indéterminé	
SSP3888843	garage	Indéterminé	
SSP3888842	Pressing	Indéterminé	
SSP3888841	Garage Municipal	Indéterminé	
SSP3888840	Garage	Indéterminé	
SSP3888839		Indéterminé	
SSP3888838	Fonderie	Indéterminé	
SSP3888837	Garage	Indéterminé	
SSP3888836	Dépôts d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP3888835	Station service	Indéterminé	
SSP3888834		Indéterminé	
SSP3888833		Indéterminé	
SSP3888832		Indéterminé	
SSP3888831	Station service	Indéterminé	
SSP3888830	Lycée	Indéterminé	
SSP3888829	Garage	Indéterminé	
SSP3888796	Etablissement spécialisé dans le taillage	Indéterminé	
SSP3888775	Station Service KAPSA	Indéterminé	
SSP3888706	Station-service	En arrêt	
SSP3888640	Dépôt de ferrailles	Indéterminé	
SSP3888602		Indéterminé	
SSP3888483	Casse automobile - Fourrière	Indéterminé	
SSP3888449	Ateliers de mécanique	Indéterminé	
SSP3888448		En arrêt	
SSP3888160	Entreprise de commerce de gros de	Indéterminé	
SSP3888056		En arrêt	
SSP3887986		Indéterminé	
SSP3887955	Atelier de charpente	Indéterminé	
SSP3887926		Indéterminé	
SSP3887925		Indéterminé	
SSP3887920		Indéterminé	
SSP3887903	Edition de livres	Indéterminé	
SSP3887838		Indéterminé	
SSP3887812		Indéterminé	
SSP3887758	carrosserie	Indéterminé	
SSP3887748	Imprimerie	En arrêt	
SSP3887746		En arrêt	
SSP3887745		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3887741		En arrêt	
SSP3887669		En arrêt	
SSP3887668		Indéterminé	
SSP3887667		En arrêt	
SSP3887666		En arrêt	
SSP3887665		En arrêt	
SSP3887664		Indéterminé	
SSP3887631	Laboratoire	En arrêt	
SSP3887617	Point de transvasement et de	En arrêt	
SSP3887105		En arrêt	
SSP3887054	Garage	Indéterminé	
SSP3887024	Fonderie	En arrêt	
SSP3887011		Indéterminé	
SSP3886974	Garage	Indéterminé	
SSP3886703		Indéterminé	
SSP3886569		Indéterminé	
SSP3886568	Garage	Indéterminé	
SSP3886521	Fabrication d'affiches publicitaires	En arrêt	
SSP3886483		Indéterminé	
SSP3886432	Station-service	En arrêt	
SSP3886396		Indéterminé	
SSP3886373		En arrêt	
SSP3886360	Atelier de peinture	Indéterminé	
SSP3886320		Indéterminé	
SSP3886231	Atelier de pelliculage	Indéterminé	
SSP3886205	Atelier de pelliculage	En arrêt	
SSP3886169		En arrêt	
SSP3886158	Laverie	En arrêt	
SSP3886149		En arrêt	
SSP3886028	Entrepôt de livres	Indéterminé	
SSP3886011	Dépôt de ferrailles	En arrêt	
SSP3885991	Dépôt de ferrailles	Indéterminé	
SSP3885887		Indéterminé	
SSP3885886		Indéterminé	
SSP3885885		Indéterminé	
SSP3885884	Imprimerie	En arrêt	
SSP3885883	Traitement des déchets	Indéterminé	
SSP3885882	Télécommunication	Indéterminé	
SSP3885881		Indéterminé	
SSP3885880		Indéterminé	
SSP3885879		Indéterminé	
SSP3885833		En arrêt	
SSP3885830	Garage dépôt	En arrêt	
SSP3885802	Station-service (anc. Blanchisserie)	En arrêt	
SSP3885768	Industrie chimique	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3885756		Indéterminé	
SSP3885717	Laverie	En arrêt	
SSP3885469		En arrêt	
SSP3885222		En arrêt	
SSP3885146	Atelier commercial d'impression	En arrêt	
SSP3885144	Garage Municipal	Indéterminé	
SSP3885143	Atelier de serrurerie	En arrêt	
SSP3885142	Station-service & quincaillerie	En arrêt	
SSP3885138	Atelier de réparation et carrosserie	En arrêt	
SSP3884864		En arrêt	
SSP3884849	Atelier de réparation automobile	Indéterminé	
SSP3884832	Dépôt de ferrailles	En arrêt	
SSP3884817	Garage	En arrêt	
SSP3884811		En arrêt	
SSP3884810		En arrêt	
SSP3884808	Récupération de déchets et stockages -	En arrêt	
SSP3884790	Mécanique et carrosserie	En arrêt	
SSP3884783	Garage	Indéterminé	
SSP3884702	Entreprise d'électricité et recharge	En arrêt	
SSP3884677	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3884417	Atelier central de la délégation	En arrêt	
SSP3884416	Immeuble HLM	En arrêt	
SSP3884369	Garage automobile	En arrêt	
SSP3884366	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3884320	Ateliers de réparation	En arrêt	
SSP3884249		En arrêt	
SSP3884247	Garage	En arrêt	
SSP3884246	Atelier automobile	En arrêt	
SSP3884197	Station-service	En arrêt	
SSP3884158		Indéterminé	
SSP632038	RATP SITE DE BAGNEUX	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Si vous vivez à moins de 20 km d'une centrale nucléaire :

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par la préfecture et l'exploitant, elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **RETIREZ VOS COMPRIMÉS d'iode** dans les pharmacies partenaires sur présentation d'un justificatif de domicile
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** avec les objets et articles essentiels

En cas d'accident nucléaire, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation
- **NE TOUCHEZ PAS AUX OBJETS** qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules
- **SI VOUS ÊTES DANS UN VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible. Un véhicule n'est pas une bonne protection
- **S'IL PLEUT**, laissez à l'extérieur tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **PRENEZ DE L'IODE**, uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé d'iode au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet



Pendant toute la durée de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités
(sur la prise d'iode, notamment)



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles
pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile
que sur ordre des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr